

Communiqué de presse
Paris, le 22 Septembre 2014

Troisième série d'interceptions record de produits menaçant la santé et la sécurité des consommateurs

L'OMD et l'IRACM s'attaquent à l'invasion des produits pharmaceutiques illicites et/ou contrefaits en Afrique.

La sécurité et la santé des populations africaines sont gravement menacées par l'invasion de produits pharmaceutiques illicites et/ou contrefaits, souvent dangereux. Face à la progression de ce trafic, particulièrement inquiétant, les douanes sont en première ligne pour stopper les importations illégales et protéger les consommateurs.

L'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont décidé d'unir leurs forces pour la troisième année consécutive et d'organiser une nouvelle opération douanière d'envergure de lutte contre le trafic de produits menaçant la santé et la sécurité des consommateurs dans 14 pays d'Afrique du sud, de l'ouest et de l'est sous la dénomination « opération Biyela 2 » .

Opération Biyela 2 : plus de 113 millions de produits pharmaceutiques illicites et/ou contrefaits, potentiellement dangereux, interceptés.

L'opération Biyela 2 a mobilisé **14 administrations douanières africaines¹** durant **dix jours, du 26 mai au 4 juin 2014**, afin de **contrôler simultanément** les cargaisons susceptibles de contenir des produits de santé illicites et/ou contrefaits dangereux pour la santé des populations locales.

113 millions de produits pharmaceutiques illicites et potentiellement dangereux pour les consommateurs ont ainsi été interceptés, pour leur majeure partie, au Bénin, en Tanzanie et en République Démocratique du Congo. La plupart des **cargaisons interceptées provenaient de Chine ou d'Inde**.

Parmi les médicaments bloqués par les douaniers africains, une majorité concerne des traitements de première nécessité (32% d'antalgiques, 17% d'anti-inflammatoires, 5% d'antibiotiques), **mais aussi des traitements de fond** (17% des produits interceptés étaient des antituberculeux).

L'opération a également permis de détecter **pour la première fois** et de manière significative **des produits vétérinaires illicites** : plus d'un million d'injectables au Bénin, plus d'un million de comprimés et d'ampoules au Mozambique, et plus de 100 000 injectables au Togo.

« Le nombre d'interceptions réalisées durant cette opération démontrent une fois encore l'ampleur du fléau des produits pharmaceutiques illicites et contrefaisants en Afrique. La réponse tient en un mot : une coopération renforcée, axée plus particulièrement sur l'échange d'informations, tant au niveau

¹ Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cameroun, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Sénégal, Tanzanie, Togo.

national, entre la Douane, les autres agences de contrôle et les autorités sanitaires, qu'au niveau international entre administrations douanières», déclare Kunio Mikuriya, Secrétaire général de l'OMD. « Cette seconde édition de l'opération Biyela, impliquant 14 pays africains, met à nouveau en évidence le rôle clé que joue la Douane dans la protection de la santé des consommateurs et la nécessité de lui donner, par le renforcement permanent de ses capacités, tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission», ajoute-t-il.

Le trafic de médicaments illicites et contrefaits en Afrique est en aggravation constante.

Comme pour toutes les activités illégales, il est particulièrement difficile d'estimer avec précision l'ampleur du trafic de faux médicaments. Cependant, **à travers le prisme de trois années de coopération** entre l'Organisation mondiale des douanes et l'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments, il est possible de proposer **une photographie partielle de l'évolution de ce trafic dans plusieurs pays d'Afrique.**

Ainsi, **en un peu plus de 3 années de partenariat, les 3 opérations** menées dans les grands ports maritimes d'Afrique (Vice Grips 2, Biyela et Biyela 2) ont permis l'interception de **près de 756 millions de produits pharmaceutiques illicites et/ou contrefaits, d'une valeur estimée à plus de 370 millions de dollars US**, et leur blocage aux portes du continent.

La fréquence des cas et le volume des lots interceptés par les douaniers, l'élargissement des gammes de produits pharmaceutiques contrefaits pouvant aller de l'antitussif aux antidiabétiques, en passant par les contraceptifs ou les antibiotiques, la « qualité » des contrefaçons, l'évolution des techniques de fraude et des routes du trafic : **autant d'indicateurs en cours d'analyse et qui tendent à démontrer que, loin de faiblir, le trafic de faux médicaments est en progression continue.**

« Ce type d'actions douanières est primordial. Les douanes sont le premier rempart contre l'invasion des médicaments contrefaits, mais le combat doit se jouer également à d'autres niveaux : judiciaire et législatif notamment. Nous avons à faire à des voyous, des mafieux, des trafiquants sans scrupules. Il est impératif que l'ensemble des autorités nationales et internationales en prennent enfin conscience et se mobilisent pour protéger la vie des patients.» déclare Bernard Leroy, Directeur de l'IRACM.

Une guerre contre le trafic de faux médicaments : le combat ne s'arrête pas aux frontières.

Comme toutes les activités criminelles, **le trafic de contrefaçons de médicaments s'enracine là où le terrain est le plus propice** : appareils législatifs inadaptés, entraide judiciaire inexistante, populations mal informées, pénurie de médicaments, complexité des chaînes d'approvisionnement, manque de structures de régulation et de moyens de contrôle, corruption, etc. **Autant de facteurs qui font que l'action aux frontières, seule, ne peut venir à bout d'un tel fléau.**

L'Institut International de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments travaille activement sur la mise au point de **lois modèles destinées à aider les Etats à remonter les filières, punir les trafiquants, saisir leurs avoirs**, et ainsi à mieux combattre le trafic de faux médicaments.



A PROPOS DE L'OMD

L'**Organisation mondiale des douanes (OMD)** est la seule organisation intergouvernementale spécialisée exclusivement sur les questions douanières. Avec ses Membres répartis dans le monde entier, l'OMD est aujourd'hui le porte-parole de la communauté douanière internationale. L'OMD est réputée pour ses travaux dans le domaine de l'élaboration de normes douanières mondiales, de la simplification et de l'harmonisation des régimes douaniers, de la sécurité de la chaîne logistique, de la facilitation des échanges, de la lutte contre la fraude, du partenariat public-privé, de la promotion de l'éthique, et du renforcement durable des capacités de la douane. En outre, l'OMD gère la nomenclature internationale des marchandises du Système harmonisé et les aspects techniques des Accords de l'OMC sur l'évaluation en douane et sur les règles d'origine.

Pour plus d'informations : www.wcoomd.org

A PROPOS DE L'IRACM

L'**Institut de Recherche Anti-Contrefaçon de Médicaments (IRACM)** a pour mission de sensibiliser le grand public et les autorités au fléau que représente la contrefaçon de médicaments. Pour cela, il aide les gouvernements à définir leur stratégie, fédère et forme les acteurs de terrain engagés dans la lutte contre ce trafic, centralise les connaissances, les bonnes pratiques et les savoir-faire, sert d'interlocuteur et d'organisme de consultation. Il s'efforce de constituer une force de propositions auprès des pouvoirs politiques et judiciaires nationaux et internationaux. Depuis sa création, l'IRACM est devenu un centre d'excellence dans son domaine de compétence. Il a formé et sensibilisé plusieurs milliers de personnes aux dangers des faux médicaments dans plus de 60 pays différentes. L'IRACM a publié en septembre 2013 un rapport d'étude qui fait autorité sur « la contrefaçon de médicaments et les organisations criminelles ».

Pour plus d'informations : www.iracm.com

CONTACTS PRESSE

IRACM Agence The Desk – Laurence de la Touche – 01 40 54 19 73 – l.delatouche@thedesk.fr

OMD Service communication – 32 2 209 94 41/92 35 – communication@wcoomd.org